

## Conseil communal

### Décisions du conseil du 22 mai 2014

---

- Le conseil a pris connaissance de la requête de la Fédération Valaisanne des Sociétés de Chasse qui demande une autorisation de tir le samedi 23 août, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, en dérogation du règlement communal. Il décide d'accepter la dérogation d'un samedi supplémentaire.
- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
  - Mme Chantal Leloup pour la fermeture d'un couvert sis sous une terrasse existante au Baudifaye
  - M. Olivier Baumgartner pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale, aux Granges
  - M. Hubert Baud pour l'agrandissement d'une ouverture en façade d'un chalet à Tsejeroûle
- Le conseil décide d'aménager la place avale du parking des Masses pour y aménager l'arrêt de bus officiel et la possibilité d'y stationner quatre cars. L'entreprise André Sierro réalisera ces travaux
- Le conseil adjuge au Triage forestier du Cône de Thyon la réalisation de caissons et de petits terrassements sur la route forestière du Sé et sur la route forestières de la forêt de Riod
- Le conseil décide de créer un éco-point à la Cerise, au fond de la Route de Riod. De plus, l'entreprise Retripa Valais SA mettra en place des containers de récupération de l'alu et du fer blanc dans les éco-points, ainsi que des containers pour les capsules de café à la déchèterie du Pont-de-la-scie.